

PROVINCE DE QUÉBEC, LE 4 MARS 2019
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE

Lundi, quatre (4) mars 2019 se tenait à 20h00 au Centre Lepageois, l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents: messieurs les conseillers : Ghislain Vignola et Jasmin Couturier.

Tammy Caron, dg-sec-trés. est aussi présente.

Ouverture de la séance

Il est constaté à défaut de quorum par M. Jasmin Couturier et M. Ghislain Vignola à 20h10.

CONSIDÉRANT QU'IL que 2 membres du conseil peuvent quand il n'y a pas quorum, d'ajournée la séance;

D'ajournée la séance ordinaire du 4 mars 2019 de 20h au lundi le 11 mars 2019 à 20h00.

Magella Roussel, maire

Tammy Caron, dg- sec.trés.